

Diminution des effectifs dans les établissements publics

Les dernières statistiques publiées sur l'emploi dans la fonction publique présentent une baisse des effectifs de -0,3 % dans les établissements médico-sociaux.

L'AD-PA demande au Ministère une étude approfondie des raisons de cette diminution, car tout recul du nombre de professionnels dans les établissements et services pour personnes âgées est proprement inacceptable et perçu comme une provocation eu égard aux nombreuses difficultés du secteur.

L'AD-PA rappelle que c'est précisément la diminution programmée des effectifs dans le secteur public qui avait conduit aux grèves sans précédent de 2018.

Pour contraindre les pouvoirs publics à respecter leurs engagements à l'égard des personnes vulnérables et des professionnels qui les accompagnent, l'AD-PA appelle donc à l'instauration d'un ratio minimal d'encadrement de 8 professionnels pour 10 résidents (puis de 10 pour 10).

Le temps de présence étant la condition sine qua non d'un accompagnement digne et de qualité, il est donc temps d'agir de manière concrète.

Source : [stats-rapides-emploi-2021.pdf \(fonction-publique.gouv.fr\)](#)



Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Éric FREGONA



Téléchargez
notre plateforme
[plateforme.ad-pa.fr](#)

CONTACT PRESSE : Sébastien BACH - 06 37 43 34 12 - s.bach@ad-pa.fr

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

Twitter : [@AssociationADPA](#) - LinkedIn : [linkedin.com/company/ad-pa/](#)